



**Procès-Verbal de l'Assemblée constitutive de l'association DG**

**Du jeudi 30 mars 2023 à 19h00**

**Salle MACAV, rue du Village 52, 1214 Vernier**

:

**Présents :**

Gaulin Didier – Président DG  
Fernandez Elena – Secrétaire DG  
Staub Martin – Contrôleur des comptes DG

Chiarello Yves-Alain – Vice-président DG  
Piroia Vuissoz Martine – Trésorière DG  
Grünig Nicolas -Contrôleur des comptes DG

Gaulin Maria  
Mambote Yasmine  
Mpambani Ismaël  
Milla Marie  
Ruschetta Emma  
Fraga Anabela – Conseillère municipale  
Roch Ana – Conseillère municipale  
Gaugah Tahnee  
Gaugah Philippe  
Agramunt Gian-Reto – Maire  
Chenaux Pascal  
Genoud Maelle  
Kuva Joanna  
Duarte Texeira Silvia  
Texeira Armando  
Angeloz Claude – Conseiller municipal  
Rivat Rachel  
Pinhao Emilie – COM UNIK

Christen Silvia  
Cisternino Vanessa  
Burdin Maryse  
Litzen Julia – Cross-Road  
Barriviera Raffaella  
Barriviera Mirco  
Barriviera Mikael  
Vogel Nasser - TSHM  
Bouaffou Alexandre - TSHM  
Alessi Claudio – No Différence  
Niemann Alexander - Thérapeute  
Alessi Sarah - Thérapeute  
Schori Aurélie  
Freymond Pascal  
Angeloz Yvette  
Khadir Khedy  
Bachetta Laetizia  
Tombola Jean-Pierre – Conseiller municipal

**Excusés :**

Baumann Thérèse  
Landrecy Steve  
Calzolari Jérôme  
Marshall Vincent  
Me Ramirez

Caporal Fortis – BEP  
Barman Laetitia  
Pinhao Bruno  
Me Khoshbeen

## 1) Accueil des personnes :

Madame Maria Gaulin ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Elle exprime une pensée pour les enfants partis bien trop tôt.

Elle remercie la Ville de Vernier ainsi que les personnes suivantes :

- Monsieur Martin Staub – conseiller administratif
- Monsieur J.-P. Tombola – conseiller municipal
- Madame Ana Roch – conseillère municipale
- Madame Anabela Fraga – conseillère municipale
- La fondation Road-Cross – Mme Litzen
- L'association No différence – M. Claudio Alessi
- L'association Kahina – Khedy
- Les thérapeutes – Sarah, Alexander et Martine
- Le magasin COM UNIK – Emilie et Bruno
- L'artiste peintre Vincent Marshall
- Les avocates : Me Khoshbeen & Me Ramirez
- Les TSHM de Vernier

## 2) Présentation du projet :

La parole est donnée à Monsieur Didier Gaulin pour la présentation du projet :

L'association DG a pour but d'aider les familles en deuil suite à la perte d'un enfant selon les besoins et demandes de ces dernières.

Elle sera basée sur deux axes :

### 1<sup>er</sup> axe :

L'aide aux familles telle que morale, financière, juridique ou thérapeutique grâce aux partenaires de l'association.

### 2<sup>ème</sup> axe :

Prévention dès le cycle d'orientation principalement routière mais également contre le suicide, le harcèlement ou le jeu du foulard. L'association souhaite accompagner les professionnels et pouvoir témoigner.

La parole est donnée à Madame Litzen de la Fondation Road-Cross :

Madame Litzen présente Road-Cross. C'est une fondation d'utilité publique fondée afin de protéger et informer les enfants des accidents de la route.

- Ils ont deux axes :
- Prévention routière pour les 16 – 25 ans en collaboration avec la police de Bernex « sauver une vie » et OSEO (réinsertion)
  - Aide aux victimes / HELPLINE

La parole est donnée aux thérapeutes Sarah et Alexander qui souhaitent offrir leurs services afin d'apporter un soutien et un accompagnement aux parents, frères, sœurs et amis afin de trouver les ressources pour aller de l'avant.

Monsieur Claudio Alessi présente son association No Différence qui a pour but d'offrir aux personnes en situation de handicap la possibilité de faire du sport et de relever des défis sportifs. Elle propose également un suivi nutritionnel afin de trouver un équilibre entre le corps et l'esprit. Il annonce un événement qui aura lieu le 4 juin 2023. Une marche de 5km nommée Virtureal.

Madame Martine Piroia Vuissoz propose d'offrir aux familles des séances de réflexologie.

L'association Kahina est également présente. Cette dernière a été créée pour prévenir de la dangerosité du jeu du foulard.

L'assemblée remercie chaleureusement tous les intervenants.

### **3) Nomination du Comité :**

Après le vote de l'assemblée le comité sera constitué comme suit :

- Monsieur Didier Gaulin – président
- Monsieur Yves-Alain Chiarello – vice-président
- Madame Martine Piroia Navara – trésorière
- Madame Elena Fernandez – secrétaire

### **4) Montant des cotisations :**

Après le vote de l'assemblée le montant des cotisations annuelles est fixé à CHF 30.00. Les coordonnées bancaires seront transmises dès que le compte sera actif.

### **5) Adoption des Statuts :**

Suite à la lecture des statuts par Madame Maria Gaulin et après le vote de l'assemblée ces derniers sont adoptés.

**6) Divers :**

Pour financer l'association Monsieur Didier Gaulin informe l'assemblée qu'une partie des fonds proviendra de

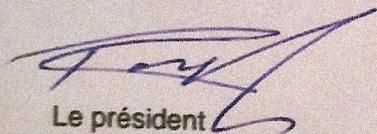
- Ligne DG – impression du logo par COMM UNIK
- D'organisations d'évènements
- De dons
- Cotisations annuelles

Il indique rechercher une personne pour créer le site internet de l'association (la gestion du site sera faite par Monsieur Didier Gaulin).

Il annonce également le 1<sup>er</sup> évènement de l'association qui se déroulera le 5 mai 2023 à 18h00 à Chauvet-Lullin. Il s'agira du vernissage de l'artiste Vincent Marshall (créateur du logo DG) qui mettra en vente un tableau. Le montant de la vente sera reversé à l'association.

Divers du public

La séance se fini sous les applaudissements et les remerciements de l'assemblée.



Le président



La secrétaire